Projet Web « Maison des Ligues de la Lorraine » M.2.L

DOCUMENTATION TECHNIQUE:

Spécifications du projet web m2l

Le contexte

La Maison des Ligues souhaite faire réaliser un logiciel pour gérer les formations de ses salariés. La Maison des Ligues pense que la formation au cours de la vie professionnelle est très importante. Elle a décidé d'allouer à chaque salarié un certain nombre de jours de formation par an en plus des dispositifs nationaux qui existent comme le Compte Personnel de Formation.

Présentation globale du projet

Le logiciel doit être accessible partout sans nécessité d'installer un logiciel. Un site web est recommandé sans ajout de logiciels supplémentaires.

Le logiciel doit faire partie de l'intranet de l'entreprise, il sera installé sur le serveur web de la Maison des Ligues.

Le logiciel doit être en français.

Le logiciel doit pouvoir gérer des droits d'accès. Seuls les salariés de la Maison des Ligues auront accès au logiciel.

Le logiciel doit fonctionner sur tous les navigateurs. La majorité des salariés de la Maison des Ligues utilisent Internet Explorer 10.

Le site devra respecter les bonnes pratiques pour l'accessibilité des sites internet. Le site devra pouvoir être maintenu facilement par des salariés de la Maison des

Ligues qui ne sont pas des spécialistes de l'informatique.

La politique de formation de la Maison des Ligues

La formation des salariés est une priorité pour la Maison des Ligues. Dans cette optique chaque salarié a droit à 15 jours de formations par an. Le coût annuel des formations ne doit pas excéder 5000 crédits. Chaque salarié peut choisir la formation qu'il désire parmi une offre de formations sélectionnées par la Maison des Ligues. Une fois la formation choisie par le salarié, elle doit être validée par son supérieur hiérarchique.

Description des spécifications

La gestion des droits

L'accès au logiciel n'est autorisé qu'aux salariés de la Maison des Ligues, chaque employé aura un compte personnel avec un identifiant et un mot de passe.

A la première utilisation un écran de connexion sera affiché, l'utilisateur doit taper son identifiant et son mot de passe pour accéder au site.

Pour les utilisations ultérieures l'utilisateur ne doit pas retaper à chaque fois son mot de passe. Une fois sur le site l'utilisateur pourra à tout moment se déconnecter.

La gestion des formations pour un salarié

Une fois l'utilisateur connecté celui-ci voit une page d'accueil où il peut voir les différentes formations pour lesquels il est inscrit.

Il peut aussi voir toutes les offres de formation disponibles. Pour chaque formation sont indiquées le contenu, la durée, la date, le nombre de jours, le lieu, les prérequis, le prestataire. L'utilisateur peut faire défiler les formations et choisir celles qu'il désire. Si le salarié n'a pas assez de jours disponibles ou s'il a dépassé son crédit de formation un message d'avertissement est affiché.

L'utilisateur peut aussi avoir accès à l'historique des formations pour l'année en cours. L'utilisateur peut faire une recherche pour rechercher une formation particulière.

La gestion des formations pour le chef d'équipe

Le chef d'équipe a les mêmes droits aux formations que les autres employés de la Maison des Ligues.

Le chef d'équipe doit aussi valider les formations de ses employés.

La liste des personnes de son équipe est affichée puis le chef d'équipe peut sélectionner un employé. Il voit alors s'afficher la liste des formations sélectionnées par l'employé. Il décide de valider ou non les formations.

Une formation a donc 3 états différents : « en cours de validation », « validée » ou «effectuée».

MCD (Modèle conceptuel de données)

